« INTERCLUBS HIVERNAL DE COTE D'OR »

Saison 2026-2027

Clubs invités à participer, les golfs de côte d'Or et limitrophes :

RECEVANTS	PARTICIPANTS
Beaune	Arc en Barrois
Chailly	Autun
Chassagne	Pre Lamy
Quetigny	Tanlay
Val D'Amour	Norges
Salives	Venarey

Les 6 Clubs RECEVANTS organisent chacun une compétition accompagnée d'un repas. Ils participent également aux compétitions.
Les 6 clubs PARTICIPANTS participent à la compétition en qualité d'équipe.

OBJECTIFS :

- Animer les clubs avec des compétitions pendant la saison creuse.
- Proposer aux membres des clubs participants une compétition en équipe mais ouverte à tous.
- Cette compétition se veut sportive **et** conviviale, elle est suivie d'un repas.

1- Inscriptions

Chaque club est responsable de ses inscriptions et doit les faire parvenir au golf recevant, jeudi soir par mail (une feuille d'inscription uniforme permettra de simplifier la saisie).
La grille des départs sera mise en ligne par le club recevant 24h avant les départs.

Les joueurs inscrits doivent être à jour de leur licence et certificat médical, ils doivent avoir une licence rattachée au club ou à l'AS du club les inscrivant. Ils doivent avoir fait au moins une compétition comptant pour l'index dans les 12 mois précédant la rencontre.

La création d'un site internet avec inscription en ligne et gestion de la compétition est en création et sera accessible dans les prochains jours. Nous vous communiquerons l'adresse du site Internet prochainement.

2 – Départs

Les départs sont prévus en shot-gun à 09h00, rendez-vous pour un briefing à partir de 8h30.
Repères de départs :

- Jaunes pour les hommes de moins de 65ans
- Bleu pour les +65 ans,
- Rouge pour les dames et les -12 ans.

Le club recevant organise les départs de préférence par partie de 3 joueurs, il est demandé de panacher les équipes avec des joueurs de clubs différents et d'éviter de mettre ensemble des débutants.

Pour les résultats, l'index des joueurs est ramené à 36.

Le nombre de joueur est limité à 48 pour les golfs 9 trous et 88 pour les 18 trous. Dans le cas où ce nombre serait atteint les clubs ayant le plus d'inscrits seront limités à 48 ou 88/nombre de club représentés. Les clubs ayant trop d'inscrits sont alors avertis et devrons invalider les inscriptions des derniers inscrits (dans l'ordre inverse de leur inscription). La feuille d'inscription mentionnera cette possibilité avec une ligne : liste d'attente.

4 – Intempéries

Pour avoir lieu la compétition doit se tenir sur des greens d'été dégelés.
C'est le club qui reçoit qui prend la décision de maintenir ou d'annuler la rencontre. Si la température minimale annoncée est inférieure à 0° ou si la température maximale annoncée est inférieure à 6° il est préférable d'annuler la rencontre.
Dans ce cas la compétition peut être soit reportée soit reprogrammée le même jour sur un autre club volontaire (avec échange de date entre les deux clubs).
Le club recevant doit prévenir le mercredi qui précède tous les clubs participants de la décision prise.

6 – Pros

Les pros sont invités à participer aux rencontres. Leurs scores seront comptabilisés uniquement en Net.

Les joueurs quel qu'ils soient peuvent demander que leur carte de score ne soit pas enregistrée à la FFgolf. **Cette demande se fait avant le départ de la compétition à l'Accueil du Golf qui reçoit la compétition.** Elle est définitive et non modifiable. On dit que la carte n'est pas comptée. Néanmoins toutes les cartes seront enregistrées pour le classement de la compétition « Interclub Hivernal »,

7 – Résultats par équipe

La formule de jeu est le Score Maximum (limité à par +4)

Le classement général cumule les 3 meilleurs Bruts + 4 meilleurs Nets de chaque club.
Le score d'un joueur peut compter en Brut et en Net ce qui fait qu'un club doit avoir 4 joueurs pour être représenté.
Dans le cas où un club ne serait pas représenté par 4 personnes, les scores manquants seront égaux au plus mauvais score de la journée.
(Score BRUT manquant = plus mauvais score BRUT de la journée, score NET manquant = plus mauvais score NET de la journée)

Le Club recevant gère la remise des prix :

Le 1er Brut et le 1er Net de chaque équipe sont récompensés (1 bouteille de vin par exemple, offert par le club recevant)
Pour le meilleur Brut et le meilleur Net de la journée, la récompense doit être un peu plus conséquente (bouteille de vin supérieur par exemple).
Pour les personnes mineures, la récompense ne pourra pas être des boissons alcoolisées (ex. Balles).

Le classement par équipe est annoncé à la remise des prix, il est tenu sur un tableur Excel et mis à jour à chaque rencontre puis envoyé à tous les responsables de clubs dans les 2 jours qui suivent.
Sur la dernière journée seront proclamés les classements définitifs avec remise de la coupe au club vainqueur. Ce trophée sera remis en jeu chaque année et sera gardé définitivement par le club l'ayant remporté 3 années de suite.
En cas d'égalité, le club ayant obtenu le plus de meilleures places figurera en premier.
Le trophée sera financé par les clubs participants.

Comité : En cas de problème sur une règle ou sur ce règlement, le comité de l'épreuve tranchera la décision dans le respect des règles de Golf édictées par la FFGolf. Le comité est constitué du responsable de chaque club. En cas de besoin le comité pourra faire appel à un arbitre Fédéral pour l'aider dans sa prise de décision.

8 – Tarifications

Il sera unique quel que soit le club recevant :
56 € pour les extérieurs
31 € pour les moins de 18 ans et les membres du club recevant.

Il inclut : le green-fee en période hivernale, le repas sur un menu unique (Plat – Dessert – Café – 1 verre de vin) et le droit de jeu (gestion de la compétition et prix symboliques à la remise des prix).

Il peut être réparti de la manière suivante même si chaque club est libre de sa répartition :

- 25 € pour le Green fee
- 25 € pour le repas
- 6 € pour le droit de jeu

9 – Dates

Les compétitions ont lieu les samedis ou dimanches (au choix du club Recevant entre le début novembre 2026 et fin mars 2027.
La base du calendrier est la mise en place d'une compétition toutes les 4 semaines, soit 6 rencontres.
Les directions des clubs ou leurs représentants se réuniront au mois d'octobre pour établir le calendrier.
Il est demandé à chaque club d'avoir un représentant qui sera responsable.
Chaque club Recevant reçoit la compétition sur son terrain 1 fois sur cette période.

10 – Calendrier

SALIVES : le 14 ou 15 novembre 2026
La Chassagne : le 5 ou 6 décembre 2026
Quétigny : le 30 ou 31 janvier 2027
VAL D'AMOUR : le 27 ou 28 février 2027
Beaune : le 13 ou 14 mars 2027
Chailly : le 27 ou le 28 mars 2026